



*Signataire : Michael Andersen*

*Date de dépôt : 12 décembre 2024*

## **Question écrite urgente**

### **Conseil d'administration des institutions de droit public**

Cette question fait suite à la réponse à la QUE 2075 et a pour objectif de demander des chiffres actualisés pour l'année 2024.

Ces institutions sont des entités publiques ou parapubliques qui exercent des fonctions qui servent l'intérêt général. Ces institutions sont essentielles pour le bon fonctionnement de la société genevoise et sont généralement financées par des fonds publics, bien qu'elles puissent aussi générer leurs propres revenus par la prestation de services. Elles jouent un rôle crucial dans la mise en œuvre des politiques publiques et la fourniture de services aux citoyens.

Mes questions concernent l'ensemble des entités mentionnées sous l'article 3 LOIDP et sont les suivantes :

- 1. **Quel a été le coût financier des différents conseils d'administration en 2024 (rémunération fixe, séances du conseil, séances du bureau, séances des sous-commissions, séance de la CAFI pour les fondations immobilières, sous-commissions thématiques de la CAFI) ?***
- 2. **Combien de fois ces conseils et sous-commissions se sont-ils réunis en 2024 ?***
- 3. **Combien y a-t-il de sous-commissions qui émanent de chacun de ces conseils ?***
- 4. **Quelle est la composition des membres des bureaux actuels de ces conseils et par qui ces personnes ont-elles été nommées dans ces conseils (nommées par le Conseil d'Etat, nommées par le Grand Conseil, nommées par l'ACG, etc.) ?***

Je remercie le Conseil d'Etat de ses réponses.